

Axe du programme	Chapitre de cours correspondant	CM *	TD **
1) Les structures de l'économie coloniale	Chap. 1		Dossier 1
2) La parenthèse historique 1962-1965			
3) La SAD sur la période 1966-1979	Chap. 2		
<i>Partie 1 : Orientations fondamentales et modes de régulation économique</i>			
4) La SAD sur la période 1966-1979 <i>Partie 2 : Le bilan économique et social</i>			
5) Les premières réformes économiques (Période 1980-1985)	Chap. 3		
6) Le premier contre-choc pétrolier et la crise financière de la fin des années 1980	Chap. 4		
7) Les prémices des réformes structurelles (Période 1987-1988)			
8) La période d'auto-ajustement (Période 1989-1993)	Chap. 5		Dossier 2
9) La période d'ajustement structurel (Période 1994-1998)	Chap. 6		Dossier 2
10) De l'embellie financière au second contre-choc pétrolier (Période 1999-2014)	Chap. 7		Dossier 3
11) De la politique d'austérité au mouvement populaire du <i>Hirak</i> (Période 2015-2019)	Chap. 8		Dossier 4
12) L'économie algérienne à l'épreuve des transformations du système international : <i>Évolutions récentes et perspectives</i> (Période 2020 à nos jours)	Chap. 9		1

Université Abderrahmane MIRA de Bejaia

Faculté SECG

Département des Sciences Économiques

ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

L2 Économie (2023-2024)

Section B

M. CHALANE Smail

CHAPITRE 2 (Partie 1) :

La Stratégie Algérienne de Développement (SAD)

sur la période 1966-1979 :

Orientations fondamentales et modes de régulation économique

- Au lendemain de son Indépendance, l'Algérie opta pour **un modèle économique aux antipodes de celui hérité de son passé colonial**.
- Très tôt en effet, les orientations économiques fondamentales sont affirmées.
- Avant même la déclaration d'indépendance, le **Congrès de Tripoli** (mai 1962) adopte déjà un programme d'inspiration marxiste (socialiste), en affirmant que l'Algérie devait devenir une « *démocratie fondée sur la socialisation des moyens de production* ».

- Cependant, c'est véritablement après le coup d'État du 19 juin 1965 que les orientations économiques de l'État vont se préciser et seront clairement assumées.
- Les choix économiques, dont on pouvait avoir des prémises dans les différents textes fondateurs de la République Algérienne (Déclaration du 1^{er} novembre 1954, Plateforme de la Soummam du 20 août 1956, Congrès de Tripoli en juin 1962, constitution de 1963, Charte d'Alger d'avril 1964), s'affirment et se radicalisent après cette date.

- En allant à l'essentiel, le projet de développement envisagé devait être **étatique, industriel et centralement planifié**.
- Ce modèle de développement est inspiré principalement de l'expérience de développement soviétique des années 1930. Il fut également adopté à la fin des années 1940 par la Chine et l'Inde, avant d'être abandonné rapidement durant les années 1970.

- Nous allons retracer dans ce chapitre les orientations fondamentales de la SAD durant les années 1970.
- Nous verrons aussi les modes de régulation économique mis en œuvre durant cette période – ô combien marquante – de l'histoire de l'Algérie indépendante.
- Les tendances et les pratiques de la SAD seront appréhendées à travers :
 - ✓ 5 orientations fondamentales (Section 1)
 - ✓ 5 modes de régulation économique (Section 2)

1) Les orientations fondamentales de la SAD

Principe 1 : *La théorie des industries industrialisantes* comme fondement théorique

- La SAD s'inspire de la théorie des industries industrialisantes de *Gérard Destanne de Bernis*, qui préconise :
 - ✓ Priorité de l'investissement sur la consommation ;
 - ✓ Priorité de l'industrie sur l'agriculture ;
 - ✓ Priorité de l'industrie lourde (ind. biens d'équipement/biens intermédiaires) sur l'industrie légère ;
 - ✓ Modernisation de l'agriculture, afin d'*offrir des débouchés à l'industrie* (lourde) et de *libérer une main-d'œuvre* qui va être employée dans cette dernière ;
 - ✓ Volontarisme étatique fort.

Principe 2 : *L'industrialisation*, comme vecteur de modernité

- Plus qu'une stratégie de développement, la SAD propose un véritable *Projet de société*, axée simultanément sur 3 volets :
 - ✓ une stratégie d'industrialisation ;
 - ✓ une révolution agraire ;
 - ✓ une révolution culturelle.
- Toutefois, **l'industrialisation** occupait une place centrale dans la stratégie de développement.
- En plus d'être appelé à devenir le **principal moteur de la croissance économique future**, elle était considérée comme étant le levier primordial de **transformation des structures économiques et sociales héritées de la colonisation**.
- Ainsi, en développant l'industrie, on espérait *moderniser* à la fois l'économie et la société dans son ensemble.

Principe 3 : Priorité absolue à l'*industrie lourde*

- Les **industries industrialisantes** englobent 2 catégories de branches industrielles :
 - ❑ Industries des biens d'équipement (industries mécanique, électrique et électronique).
 - ❑ Industries des biens intermédiaires (textile ; bois et papier ; chimie, caoutchouc et plastiques ; métallurgie, ciment...).

- Plus concrètement, les industries industrialisantes dans la SAD englobent essentiellement **5 branches** de l'industrie lourde :
 - ✓ Sidérurgie
 - ✓ Mécanique
 - ✓ Électromécanique
 - ✓ Chimie
 - ✓ Énergie
- L'Algérie a pratiquement tout misé sur l'industrie lourde (environ 2/3 des investissements industriels), dans l'espoir d'impulser **une dynamique d'industrialisation et de développement dans toute l'économie.**
- Pour les stratèges de l'époque, l'implantation d'une industrie lourde était *l'étape primordiale* vers la mise en place d'une **base industrielle *intégrée* et donc une économie *introversée*.**

Principe 4 : *L'import-substitution et la mise en place d'une base industrielle de transformation des matières premières*

- En plus de préconiser une politique de substitution aux importations (substituer les produits locaux aux importations)...
- ... la SAD tente de mettre en place une **base industrielle de transformation**, afin de valoriser sur place une partie de plus en plus importante des ressources naturelles (minerais/pétrole/gaz naturel).
- Progressivement, on a mis en place *une véritable base industrielle pour la transformation de nos ressources naturelles*: industrie matériaux de construction, métallurgie, pétrochimie, raffineries de pétrole, complexes de liquéfaction du gaz naturel...

Principe 5 : *L'investissement public massif*

- À partir de 1967, l'Algérie entame 2 décennies d'investissement public massif.
- Des taux d'investissement *exceptionnels* :
 - ☐ 67-69 → 26,4% du PIB
 - ☐ 70-73 → 33,5% du PIB
 - ☐ 74-77 → 46,04% du PIB
 - ☐ 78-79 → 54,7% du PIB
- Une course « effrénée » aux investissements... au prix d'une « cure d'austérité » imposée à toute la population.

2) Les modes de régulation économique

Principe 1 : Le *socialisme* comme idéologie d'État

- C'est à la fois pour des raisons historiques, économiques, idéologiques et populiste que l'Algérie a fait le choix du socialisme.
- Tout d'abord, c'est un choix lié aux **contingences historiques** de l'époque.
- Ainsi, durant la guerre de libération, l'URSS et les pays du bloc socialiste ont été les soutiens les plus importants de la révolution algérienne.

- C'est aussi un choix qui peut s'expliquer par les **contraintes économiques** qui pesaient à l'époque.
- Ainsi, une population pauvre, misérable et analphabète dans sa majorité ne pouvait pas prendre en main le *Projet de développement*.
- Le choix du socialisme s'explique également par l'**ancrage idéologique** des dirigeants de l'époque.
- Dès l'Indépendance, l'Algérie s'affiche en effet comme l'un des soutiens les plus importants du « projet panarabiste ».
- C'est l'âge d'or de ce qu'on a appelé à l'époque le « socialisme arabe ».

- En outre, il faut avouer aussi qu'à l'époque le socialisme, en tant que *Projet de société*, était une **aspiration populaire très largement partagée**.
- Les aspirations à l'égalité et à la justice sociale sont si fortes que pratiquement tout le monde en Algérie se revendiquait du socialisme.
- Sur le plan théorique et doctrinaire, par « socialisme », il faut entendre « socialisation des moyens de production », i.e. une propriété collective des moyens de production.
- Dans la réalité et sur le terrain, cela s'est donc traduit par une **concentration progressive des moyens de production entre les mains de l'État**, avec l'instauration d'un (quasi-)monopole d'État sur *l'investissement, la production, la distribution, le commerce extérieur et le change*.

Principe 2 : Une *planification impérative* et une bureaucratie économique « *tentaculaire* »

- Ayant fait le choix du socialisme, l'Algérie a opté pour la planification *impérative* et *centralisée* comme mode de régulation.
 - **IMPÉRATIVE**, dans le sens où *l'État décide de tout* : investissement, production, niveau de consommation des ménages, commerce extérieur...
 - **CENTRALISÉE**, dans le sens où cette planification est *décidée au plus haut niveau de l'État* (Présidence de la République et Ministère de la Planification, principalement).

- *Le caractère centralisé de la planification algérienne n'a fait que se renforcer avec le temps. Pourquoi ?*
- *Le choix d'une planification impérative et centralisée s'explique essentiellement par le caractère autoritaire du régime politique, qui a cherché à contrôler l'économie pour mieux assoir son emprise sur la Société.*
- *En fait, on assiste progressivement à l'émergence d'un appareil administratif « tentaculaire », véritable "bras armé" d'un État « intrusif » et « envahissant ».*
- *Un État qui ne cessera pas d'étendre ses prérogatives, sa mainmise et son contrôle sur toutes les activités économiques et sociales.*

- *Présidence de la République*
- *Ministère de la Planification*
- *Ministères de « souveraineté » (Finance, Industrie, Énergie, ...)*

-BAD

-Ministères de tutelle

-Trésor public

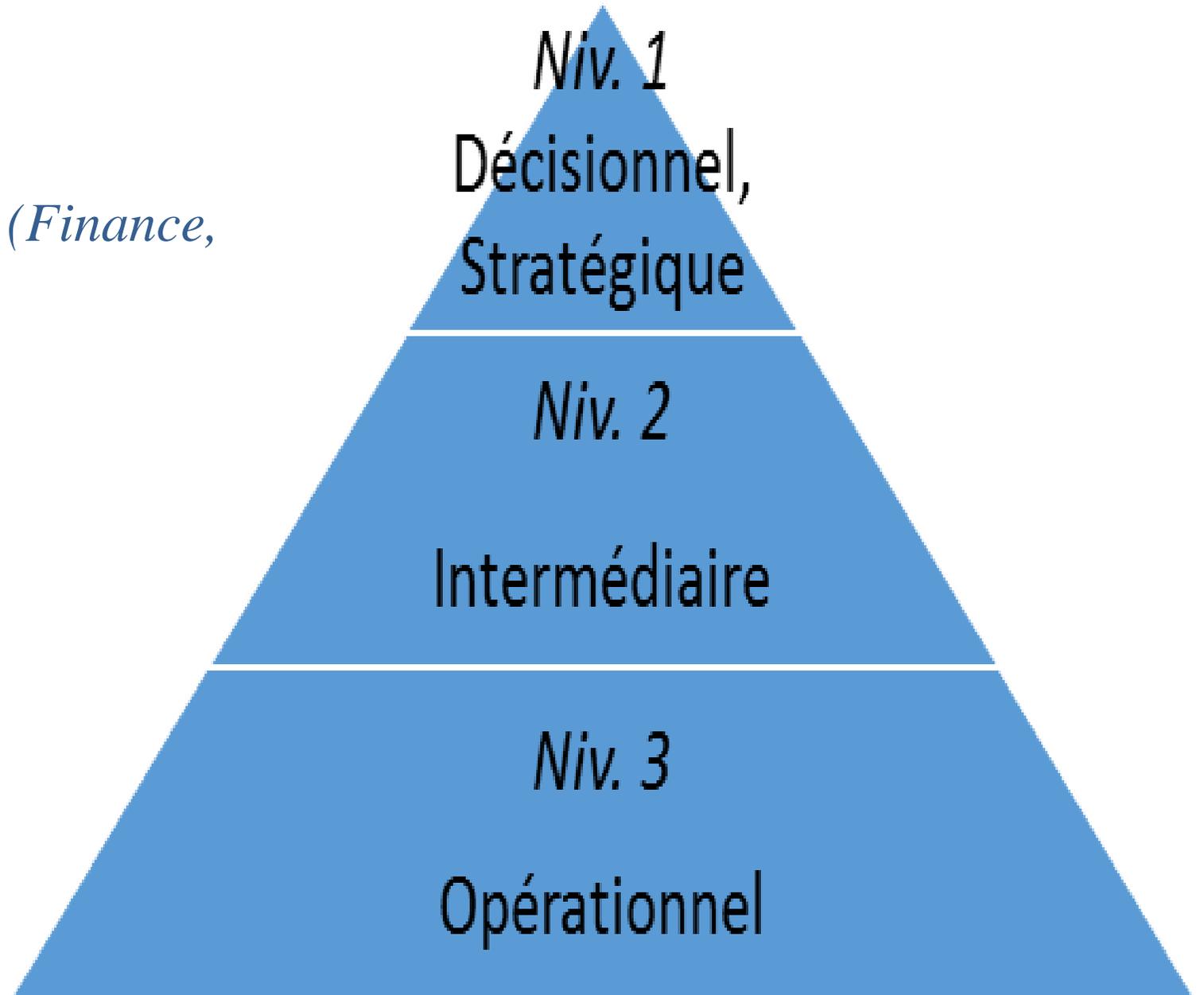
-Banque d'Algérie

-Entreprises publiques

-Banques domiciliaires

-Administrations locales

-Collectivités locales



- Ce schéma donne l'illusion d'une planification décentralisée, où les acteurs qui sont en contact direct avec le terrain sont formellement impliqués dans le processus.
- **Mais dans les faits, il n'en est rien !**
- Certes, les niveaux 2 et 3 peuvent suggérer des Plans *afin de remplir au mieux les missions pour lesquelles ces différentes instances ont été créées...* mais **la décision définitive et sans appel relève toujours du sommet stratégique (niveau 1).**
- Par exemple, les sociétés nationales **ne pouvaient pas décider de leur programme d'investissement.**
- Pis encore, elles **ne décidaient même pas de leur programme de production ni des prix de vente de leurs produits.**

- La mise en œuvre de cette planification *impérative* et *centralisée* a induit le développement d'une « bureaucratie économique » qui ne cessera avec le temps de prendre de l'importance ...
- ... avec un **appareil administratif** « **tentaculaire** » qui contrôle l'économie de la base au sommet.

Principe 3 : *Des entreprises publiques gigantesques*

- Le modèle de développement des industries industrialisantes est fondé sur les **grands complexes industriels**, du fait notamment de la recherche systématique d'économies d'échelle.
- Ce qui a donné lieu à des **entreprises publiques très puissantes**, dont chacune possède un *monopole de fait* dans son secteur.
- C'est les fameuses **sociétés nationales** (Sonatrach, Sonelgaz, Sonacome, Sonitex, SNS...), qui gèrent des dizaines d'unités à travers tout le territoire national et emploient des milliers, voir des dizaines de milliers de travailleurs, chacune.

- En définitive, l'industrie lourde suppose de **très grands complexes**, dont certains sont de véritables « mastodontes » industriels.
- Ex. Complexe sidérurgique d'El Hadjar et ses plus 15 000 employés.
- À cette époque, les entreprises publiques, qui avaient pour charge de mettre en œuvre les objectifs du Plan, ont constitué le véritable « bras armé » de la **politique économique (et même sociale) de l'État**.

Principe 4 : *Une étatisation de l'économie*

- Le choix de l'industrie lourde impliquait de fait *un puissant secteur d'État*.
- L'industrie lourde suppose en effet :
 - ❑ des investissements *très lourds* ;
 - ❑ et une rentabilité *lente et différée dans temps* (Retours sur Investissement ou "délai de récupération du capital" ≥ 10 ans).
- À la fin des années 70", le secteur étatique devient dominant dans l'économie algérienne (plus des 2/3 du PIB en 1978)

- L'État avait la *mainmise totale* sur l'investissement, la production, la distribution, le commerce extérieur...
- Pour gérer le tout, il a créé un (super) ministère de la planification.
- Progressivement, il s'est mis en place une véritable **bureaucratie économique**, avec un *appareil administratif* « *tentaculaire* » qui contrôle l'économie de la base au sommet.
- Comme nous allons le voir par la suite, cette « **dilatation** » du **secteur public**, dont le corolaire est un pouvoir exorbitant donné aux fonctionnaires et au personnel politique en général, finira par **étouffer l'économie et la société**.

Principe 5 : Une hostilité au *marché* et au *privé*

- Progressivement, les options stratégiques de la SAD vont conduire ainsi à la **disparition des mécanismes du marché** (remplacés par des *prix administrés* et une *planification étatique rigoureuse*) et au **confinement du secteur privé dans des activités marginales**.
- Rappelons que le processus de développement devait être volontariste (i.e. impulsé essentiellement par l'État), planifié et mené au plus haut niveau (hypercentralisation).
- Dès lors, **l'État contrôlait l'économie de la base au sommet** et limitait drastiquement les activités où pouvait s'exercer l'initiative privée.

- Une véritable culture « anti-marché » et « anti-privé » s'est donc développée pendant toute la période socialiste.
- Les dirigeants de l'époque adhéraient à l'idéologie socialiste, qui suppose l'*incapacité du secteur privé à concrétiser un Projet de développement*.
- Ainsi, selon l'idéologie dominante à l'époque, le développement du secteur privé aboutirait à **3 conséquences fâcheuses** :
 - une course effrénée vers le profit à court terme ;
 - une montée des inégalités sociales (supposée préjudiciable à la cohésion nationale) ;
 - et une aggravation des dépendances multiples héritées de la colonisation.

- Au final, le secteur privé a ainsi été confiné dans des « activités marginales » : des TPE (épiceries, restaurants, boulangeries...) et quelques PME (notamment dans le textile, la construction ou encore l'agroalimentaire).
- Pour les dirigeants de l'époque, le fer de lance du développement devait être les **ENTREPRISES PUBLIQUES**... guidées par la planification impérative.

CONCLUSION

- Cette étape marquante de l'histoire économique de l'Algérie indépendante s'achève avec la mort du chef d'État de l'époque, Houari BOUMEDIENNE, en décembre 1978.
- Les années 1978-79 sont des années sans plan de développement ; la nouvelle équipe au pouvoir les consacre à l'évaluation et au bilan de la décennie précédente.
- Dans le chapitre qui suit, nous proposerons un bilan "contrasté" de la période « boumediéniste », en essayant de rendre compte aussi bien des acquis (réussites) que des insuffisances (ou perversions) de cette première expérience de développement.

QUESTIONS DE COURS /
CONSIGNES DE RÉVISION
POUR L'EXAMEN

- Les supports de cours qui vous sont communiqués ne sont qu'une synthèse, un résumé de la matière étudiée, qui reprend donc uniquement les principaux repères historiques de l'évolution de l'économie algérienne depuis l'Indépendance.
- Ils ne constituent pas en l'état un support de révision « opérationnel » pour préparer l'examen final du module.
- En partant des *questions de révision données à la fin de chaque chapitre*, essayez de préparer des **fiches de révision « personnelles »** à partir :
 - de ce *résumé du cours* (et éventuellement du *polycopié complet*) ;
 - des prises de notes lors du cours ;
 - et des dossiers documentaires traités en TD.

- L'examen final du module est constitué d'une dissertation (notée 12 points) et d'une question directe (notée sur 8 points).
- Il vous sera proposé trois (3) sujets de dissertation *au choix*.
- Il sera ainsi demandé à l'étudiant de choisir un (1) sujet et de rédiger une dissertation en mobilisant les connaissances et les informations pertinentes pour traiter le sujet.
- La dissertation doit comporter nécessairement une introduction, un développement structuré (avec un plan adapté) et une conclusion.
- Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation. Des points seront ainsi attribués à la présentation de la copie, à la cohérence textuelle et à la correction de la langue (voir la *Note méthodologique n° 3*).

QUESTIONS DE RÉVISION

1. Rappelez brièvement les principes et les orientations fondamentales de la Stratégie Algérienne de Développement (SAD) jusqu'à la fin des années 1970.
2. Quelle est la place réservée à l'industrie et à l'agriculture dans la SAD ? ~~Comment a évolué l'organisation et le fonctionnement du secteur agricole pendant cette période ?~~
3. Comment a évolué l'organisation du commerce intérieur et extérieur durant cette période ?
4. Quelles sont les principaux modes de régulation économique mis en œuvre dans le cadre de la SAD ?